

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES

Séance du 14 Décembre 2022

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt deux

Et le quatorze décembre

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

08/12/2022

Date d'affichage :

08/12/2022

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL
M. AUGIER – F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – V. LEVEQUE
S. REBUFFAT – S. AELVOET – B. BERTRAND – R. BENEJEAN - M. DUMAS
J. DELCOURT F. CHEILAN – A. RATTIER - J. CHUECOS - M. SOLER
J.L. CLOEZ - N. LIGNY – A. VASAI

Objet de la délibération 77-2022

Décision Modificative n° 2
du Budget Principal 2022

Excusé(s) ayant donné pouvoir

P. PORTE à H. JAUBERT
S. LEBELLE à M. DUMAS
N. TARLANT à F. CHEILAN

Absent(s) excusé(s)

A. JOUBERT

Jean-Louis CLOEZ a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Hugo JAUBERT

Les membres du Conseil municipal sont invités à délibérer sur le présent projet de décision modificative n°2 du Budget principal 2022 de la Commune ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
042	6811	Dotation aux amortissements	321 391.89	3 930.48	325 322.37
011	6226	Honoraires	20 500.00	12 000.00	32 500.00

65	6541	Créances admises en non-valeur	1 000.00	1 600.00	2 600.00
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations	285 670.88	6 000.00	291 670.88
66	66111	Intérêts d'emprunt	52 248.95	2 450.00	54 698.95
		Total		25 980.48	

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Recettes en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
042	777	Reprise FCTVA	0	5 824.91	5 824.91
70	70323	Redevance d'occupation du domaine public	300.00	700.00	700.00
013	6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	54 000.00	8 505.57	62 505.57
75	7588	Autres produits divers de gestion courante	300.00	4 350.00	4 650.00
77	7788	Produits exceptionnels divers	2 500.00	5 600.00	8 100.00
76	7688	Autres produits financiers	0	1 000.00	1 000.00
		Total		25 980.48	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
040	102291	Reprise FCTVA	0	5 824.91	5 824.91
21	21571	Matériel roulant voirie	75 000.00	-1 894.43	73 105.57
		Total		3 930.48	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Recettes en €					
Chap.	Compte	Intitulé compte	Crédits budgétisés	Crédits proposés	Nouveaux crédits
040	28183	Amortissement matériel de bureau et informatique	45 104.47	1 340.00	46 444.47
040	28184	Amortissement mobilier	16 569.29	386.18	16 955.47

040	28188	Amortissement autres immobilisations corporelles	44 602.68	2 017.87	46 620.55
040	28135	Amortissement installations générales	25 933.83	85.69	26 019.52
040	28158	Amortissement installations, matériel et outillage	8 306.51	53.83	8 360.34
040	281578	Amortissement autres matériel et outillage de voirie	5 560.89	46.91	5 607.80
		Total		3 930.48	

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier son article L1612-II,
Vu le Budget Primitif 2022,
Vu la décision modificative n°1,
Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'APPROUVER la décision modificative n°2 au budget primitif 2022 de la Commune comme exposée ci-dessus, équilibrée par section en dépenses et en recettes,

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document y afférant.

VOTE

Pour : G. MOURGUES – J.H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL – M. AUGIER
F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – S. AELVOET
B. BERTRAND – R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LEBELLE – J. DELCOURT – F. CHEILAN – A. RATTIER
J. CHUECOS – M. SOLER – J.L. CLOEZ – N. TARLANT – N. LIGNY – A. VASAI

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Gilles MOURGUES




La secrétaire de séance

Jean-Louis CLOEZ

